



CONFÉRENCE

DENIS FURESTIER

DES RADEAUX DE BOIS SUR LA DURANCE ET LE RHÔNE.



Le premier document qui atteste de radeaux sur la Durance et le Rhône est daté de 1094. Cette activité de transport de bois par l'utilisation de ces deux cours d'eau à perduré jusqu'au début du 20^e siècle.

Le flottage des bois par radeaux était la réponse à deux contraintes :

1. Répondre aux besoins croissants des demandes en bois du littoral pauvre en ressources forestières et des sollicitations de plus en plus pressantes des chantiers navals de la Méditerranée.
2. Contourner par le flottage la problématique insoluble des transports lourds et encombrants par voie terrestre. En cela le Rhône à été le cours d'eau le plus utilisé de France.

La période faste du flottage s'étend du 17 au 19^e siècle pour approvisionner les grands chantiers navals de la Marine Royale en Méditerranée. A partir de l'ordonnance Colbertienne de 1669 le flottage devient une activité essentielle et protégée par l'état. La fin de l'activité sera lente et s'étale sur presque un siècle, de la révolution industrielle au début du 20^e siècle.

VENDREDI 31 OCTOBRE 2014 À 18 H 30

SALLE POLYVALENTE DE PUJAUT

06 03 80 92 84 - CONTACT - 04 90 14 94 98